

**Concours restreint de Maîtrise d'œuvre  
Pour la Construction d'une Piscine Olympique Métropolitaine à REZÉ**

**Désignation du ou des lauréat(s) du concours**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article R. 2162-19,

Vu la délibération du Conseil métropolitain des 22 et 23 juin 2023 autorisant le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une piscine Olympique Métropolitaine à Rezé (concours sur esquisse) et constituant une commission d'appel d'offre *ad hoc* tenant lieu de jury chargé de désigner les équipes de maîtrise d'œuvre et d'émettre un avis sur les projets émis,

Vu la délibération n°2020-24 du Conseil métropolitain du 10 juillet 2020 portant élection de Madame Johanna ROLLAND en qualité de Présidente,

Vu la délibération n°2020-26 du Conseil métropolitain du 10 juillet 2020 relative à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau,

Vu l'arrêté n°2020-539 du 21 juillet 2020 de délégation de signature aux élus,

Vu le procès verbal de l'examen anonyme des prestations et l'avis du jury réuni le 13 novembre 2024

Vu les résultats de la levée de l'anonymat effectuée par le secrétariat du concours le 13 novembre 2024.

Considérant qu'il y a lieu, conformément à l'article R. 2162-19 précité du Code de la commande publique, de désigner le lauréat du concours,

**Décide :**

Le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la **Construction d'une Piscine Olympique Métropolitaine à Rezé** (concours sur esquisse) est le groupement conjoint constitué autour des membres suivants :

- SARL BVL Architecture** (mandataire solidaire)
- SARL d'architecture BERTHOMIEU Bissery Mingui** (co-traitant)
- PATRICK TUAL** (co-traitant)
- ECO+CONSTRUIRE** (co-traitant)
- Paule GREEN** (co-traitant)
- Atelier Bouvier Environnement** (co-traitant)
- SAS AREST NANTES** (co-traitant)
- ITAC, Ingénierie des Techniques de l'ACoustique** (co-traitant)



- SA SCOP ETAMINE (co-traitant)
- AERYS (co-traitant)
- SEREA (co-traitant)
- Auddicé VAL DE Loire (co-traitant)
- APC (co-traitant)

Nantes, le 02 JAN. 2025  
Ali REBOUH

Vice-président

mis en ligne le :

07 JAN. 2025